

EXAMEN DES PARTIES GÉNITALES

Pendant cet examen, la ou le gynécologue va palper ton bas-ventre pour voir s'il y a quelque chose de spécial. Elle ou il va aussi examiner ta vulve et ton vagin. Il se peut que la ou le gynécologue te propose une échographie, par exemple pour voir comment vont tes ovaires ou ton utérus.

FROTTIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

La ou le gynécologue peut faire un frottis du col de l'utérus si elle ou il pense que c'est nécessaire ou si tu as plus de 21 ans.

Pour le faire, elle ou il va insérer délicatement dans ton vagin un instrument, le speculum, qui va permettre d'écarter en douceur les parois de ton vagin. Cela peut être désagréable mais ça ne doit pas faire mal. Si tu as mal, il est important que tu le dises. La ou le gynécologue regardera avec toi si c'est possible d'éviter la douleur, par exemple en utilisant un speculum plus petit. Elle ou il peut aussi te proposer de faire ce frottis une autre fois.

Ensuite, elle ou il va glisser à l'intérieur de ton vagin une sorte de petite brosse (cytobrosse) qu'elle ou il va passer doucement sur ton col de l'utérus pour prélever des cellules. Ces cellules seront ensuite examinées au microscope dans un laboratoire pour vérifier qu'il n'y a pas de cellules anormales qui pourraient être responsables d'un cancer du col de l'utérus dans les années futures.

Tu recevras le résultat de cette analyse quelques jours après l'examen. Tu peux demander à le recevoir par mail ou par téléphone.

Ce frottis est proposé tous les 3 ans. S'il y a des cellules anormales, la ou le gynécologue va décider s'il est préférable de les surveiller régulièrement pour voir si elles disparaissent d'elles-mêmes ou s'il faut les enlever.

